

SEMESTRE DE PRINTEMPS

**2026**

Forum de recherche sociologique

## DYNAMIQUES DE SANTÉ, DYNAMIQUES FAMILIALES

**Mercredi 4 mars | 17h15-19h00**

Sciences III | So81 (auditoire Kellenberger)

# DE LA STÉRILISATION FORCÉE À LA PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ DES PERSONNES TRANS\*: DES VOIES PLURALISÉES DE FAIRE FAMILLE ?

**Solène Gouilhers**

Coordinatrice du Centre Maurice  
Chalumeau en sciences des sexualités,  
Université de Genève

Organisation: **Eric Widmer, Marie-Eve Zufferey et Esté Torres**

# De la stérilisation forcée à la préservation de la fertilité des personnes trans\*: des voies pluralisées de faire famille ?

En Suisse, l'accès au changement de sexe à l'état civil a longtemps été conditionné à une stérilisation. Cette obligation a façonné durablement les politiques familiales et de santé, ainsi que les trajectoires des personnes trans\*. En 2017, La CEDH qualifie cette pratique de discriminatoire et contraire aux droits humains. Désormais, le principe d'autodétermination prévaut en matière de changement de sexe à l'état civil en Suisse. En parallèle, les mobilisations LG-BTIQ+ ont permis des évolutions récentes des droits reproductifs et familiaux.

La préservation de la fertilité des personnes trans\* est devenue un standard de soin lorsque des traitements susceptibles d'altérer la fertilité sont envisagés. À partir d'une enquête menée en France et en Suisse avec Delphine Gardey et Raphaël Albospeyre, cette conférence propose de croiser les perspectives de professionnel-le-x-s de la santé et du social, de juristes, d'associations LGBTIQ+ et de personnes trans\*. Elle analyse comment des dispositifs médicaux et juridiques historiquement cishétéronormés évoluent en reconfigurant l'entrelacement des normes procréatives, familiales, sexuelles et de genre.

Tout en revenant sur la persistance de violences institutionnelles et de discriminations dans l'accès aux soins et aux possibilités de faire famille, cette conférence met en évidence comment l'ouverture, encore partielle, de la préservation de la fertilité rend visible des pratiques de care et permet d'imaginer des manières pluralisées de faire famille. En mobilisant le concept de justice reproductive, les politiques publiques favorables aux diversités reproductives et familiales seront envisagées à partir de leurs réalités matérielles et situées, tout en prêtant attention aux formes renouvelées d'injonctions et de contradictions qu'elles peuvent générer.

Discutante: **Olga Ganjour**, Collaboratrice scientifique, Université de Genève

Informations: [unige.ch/sciences-societe/socio/forum2026](http://unige.ch/sciences-societe/socio/forum2026)

Contact: [este.torres@unige.ch](mailto:este.torres@unige.ch)

Avec le soutien de la Commission Administrative du Rectorat de l'UNIGE  
En partenariat avec:



**SOLÈNE GOUILHERS** est docteure en sociologie. Depuis une quinzaine d'années, elle mène des recherches au croisement de terrains sensibles – justice reproductive des personnes trans\*, violences de genre et médicales, éthique clinique et de la recherche, expériences et rapports au risque en santé. En avril 2025, elle devient coordinatrice du CMCSS.